

POSTE ACADEMIQUE TEMPS PARTIEL EN SCIENCES DE LA SANTE PUBLIQUE

(CORRESPONDANT A 1/10 DE TEMPS PLEIN, SOIT UN FORFAIT HORAIRE DE 30H/AN)

ECOLE DE SANTE PUBLIQUE

Référence : 24/A031

Date limite du dépôt des candidatures : 31/05/2024

Date d'entrée en fonction prévue le : 01/10/2024

Descriptif du poste

GEST-L-5310 : Gestion de l'information médicale, activité d'apprentissage « Archivage, codification, agrégat de données médicales » (cours magistral 24 heures)

Ce cours permet d'initier les étudiant.e.s aux principes du codage de l'information médicale et à l'agrégation des données en groupes homogènes de malades (DRG). Cette unité d'enseignement peut être empruntée par les étudiant.e.s de toutes les finalités du master en santé publique. Il est néanmoins plus particulièrement adressé aux étudiant.e.s de santé publique, prenant l'orientation gestion des institutions et services de soins.

Les éléments suivants sont attendus :

- Le résumé hospitalier minimum
- La classification ICD-10
- Les APR-DRGs utilisés en Belgique et les autres classifications utilisées à l'étranger
- Snomed CT
- International Classification of Health Interventions (ICHI)

Titre requis

Être porteur d'un titre universitaire [Master en Sciences de la santé publique ou en médecine ou en Sciences économiques ou en ingénieur de gestion (ou titres équivalents)], de préférence Docteur avec thèse.

Compétences requises

- Une expérience hospitalière dans un service de codification de l'information médicale est un atout.
- Un profil médical est un atout.
- Pour les candidats ne parlant pas couramment la langue française (niveau C1), une période temporaire peut être accordée, mais le/la candidat.e doit être capable d'enseigner en français à la fin de la troisième année suivant sa nomination.

Intéressé-e ?

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du Prof. Magali Pirson (téléphone : +32 2 555.40.56 – courriel : magali.pirson@ulb.be)

Le dossier de candidature doit être transmis sous format électronique, via l'envoi d'un mail unique adressé au Rectorat de l'Université libre de Bruxelles (à l'adresse rectrice@ulb.be) et au Décanat de la Faculté à l'adresse suivante : présidence.esp@ulb.be.

Il contiendra les pièces suivantes :

- une lettre de motivation
- un Curriculum vitae :
si vous le souhaitez un formulaire type peut être complété via le site internet : <https://www.ulb.be/fr/documents-officiels/completer-votre-cv-en-ligne>. Une fois complété, celui-ci doit être téléchargé et joint au dossier de candidature.
- un dossier d'enseignement comprenant un rapport de 7000 signes (ou 4 pages) environ sur les activités d'enseignement antérieures et un projet d'enseignement pour les 5 premières années du mandat, qui s'intègre de manière cohérente dans la vision de l'entité de rattachement et dans les profils d'enseignements des filières de formation auxquelles le candidat devra contribuer
- les noms et adresses mail de contact de cinq personnes de référence susceptibles d'être contactées par les organes chargés d'évaluer les dossiers, en veillant à l'équilibre des genres. Ces personnes ne peuvent être en conflit d'intérêt en raison de liens familiaux ou affectifs.

Politique d'égalité des chances

La politique de gestion du personnel de l'ULB est axée sur la diversité et l'égalité des chances.

Nous recrutons les candidat-es en fonction de leurs compétences, indépendamment de leur âge, leur genre, leur orientation sexuelle, leur origine, leur nationalité, leurs convictions, leur handicap, etc.

Vous souhaitez bénéficier d'aménagements raisonnables dans le cadre de la procédure de sélection en raison d'un handicap, d'un trouble ou d'une maladie ? N'hésitez pas à prendre contact avec Marie Botty (marie.botty@ulb.be), notre personne de contact en charge des aspects de diversité pour le personnel enseignant et scientifique. Soyez assuré-e de la confidentialité de cette information.

Plus de détails sur les politiques de genre et de diversité sont disponibles sur <https://www.ulb.be/fr/l-ulb-s-engage/diversites>.

Vous trouverez l'ensemble des dispositions relatives aux carrières du corps académique sur notre site à l'adresse <http://www.ulb.ac.be/emploi/academique.html>.